



GRÈVE

LE 8 FEVRIER

- Augmentation du taux d'indexation des salaires,
- Reprise en compte de l'ancienneté générale des services des anciens instituteurs de la CDM,
- Alignement du montant des allocations familiales sur le national,
- Ouverture d'un concours interne réservé pour les professeurs des écoles contractuels,
- Retraite complémentaire pour les professeurs des écoles contractuels,
- Un statut pour les AESH.

UNI.E.S, SOLIDAIRES ET DETERMINE.E.S
Pour l'aboutissement de nos revendications

Nous ne pouvons plus nous contenter des promesses d'études qui n'en finissent plus, perpétuellement reportées aux calendes grecques ...

EXIGEONS des ENGAGEMENTS
et un CALENDRIER PRECIS
de mise en œuvre

Le 8 février, ça sera
GREVE + RASSEMBLEMENT au rectorat (9h)
et MANIFESTATION

